



## SCIC GRAINES ÉQUITABLES



**Agro-écologie de territoire  
Création d'un écosystème cohérent  
en Occitanie**

# SCIC Graines Equitables

11800 Laure Minervois



Création en 2014 par 7 agriculteurs cultivant 650 ha en AB dans le Minervois audois et héraultais

Objectifs : Développement agricole de territoire et structuration de filières  
Remise en culture de friches viticoles

→ Rotations légumineuses fourragères et cultures annuelles

→ Production de graines à germer (luzerne → alfalfa), céréales et fourrages

*Partenaire de l'entreprise Germline SAS (18) bénéficiaire AAP N°8 Fonds Avenir bio*

En 2019 :

22 agriculteurs adhérents cultivant 3700 ha en AB

dont : - 14 dans l'Aude, l'Hérault et les PO (groupe Est)

- 8 dans le Gers, la Haute Garonne et le Tarn (groupe Ouest)

Collecte diversifiée de 900 tonnes (25 espèces), CA 930 k€ (prévi 2021 : 1900 k€)

Création d'1 ETP (gestion administrative et secrétariat)

*Bénéficiaire Fonds Avenir bio AAP N°17 (2019)*

*« Valorisation des grandes cultures bio en Occitanie :*

*Création d'outils de stockage-transformation et agro-écologie de territoire »*

## Objectifs agro-écologiques



- *Amélioration de la fertilité des sols*
- *Stockage de carbone*
- *Réduction des intrants Diminution de l'érosion*

## Objectifs économiques

- *Mise en valeur d'anciennes friches viticoles*
- *Réduction des charges de mécanisation*
- *Générer et conserver des plus-values avec des espèces et mélanges difficilement commercialisables en filières longues*

## Objectifs territoriaux

- *Entretien paysager*
- *Développement des livraisons directes et des circuits courts*
- *Partenariats céréaliers – éleveurs – viticulteurs – arboriculteurs – maraichers et apiculteurs*

# Innovations agro-écologiques



## Associations multi-espèces

- ✓ Augmentation de la productivité globale
- ✓ Amélioration de la qualité des blés
- ✓ Réduction ou absence de fertilisation
- ✓ Réduction de la pression maladies et ravageurs
  - Céréales/protéagineux
  - Céréales/légumes secs (lentilles, pois carrés)
  - Féverole/moutarde
  - Lentille/caméline
- ❖ Valorisation après tri : Blé dur semoulier et blé tendre panifiable, légumes secs, caméline
- ❖ Valorisation des mélanges : Livraisons directes aux éleveurs, vente directe de mélanges pour engrais verts (viti- et arboriculture, maraichage)



## Commandes groupées engrais verts 2019

### Dans l'Aude



- ❖ 56 T pour 68 bénéficiaires
- ❖ 800ha de vignes enherbées (12% du vignoble bio)

### Dans les PO :



- ❖ 36 T pour 26 bénéficiaires
- ❖ 400ha de vignes enherbées (10% du vignoble bio)

- ✓ Conseils : Choix d'espèces (20 espèces et 2 mélanges), doses, durées, MS potentielle
- ✓ Optimisation des techniques d'implantation
- ✓ Pilotage destruction
- ✓ Estimation restitutions (méthode MERCI)
- ✓ Réseau de parcelles de références : hygrométrie, alimentation vignes, rendements, qualité des moûts



# Valorisation des couverts semés par le pâturage



# Innovations agro-écologiques



## **Blé dur semoulier et blé tendre panifiable sur luzernes vivantes**

Alternance de fourrages et graines de légumineuses avec céréales

- ✓ Couverture permanente des sols
- ✓ Augmentation de la fertilité : Taux MO et activité biologique
- ✓ Amélioration de la qualité des blés
- ✓ Absence de fertilisation
- ✓ Réduction des charges de mécanisation
  - Adaptation aux contraintes climatiques qui s'aggravent
  - Amélioration des marges en zones à potentiels limités
- ❖ Valorisation céréales : Blés durs semouliers en filière longue et courtes, blés panifiables variétés anciennes en circuits courts
- ❖ Valorisation fourrages : Vente sur pied à des éleveurs ou pâturage ou livraisons directes à des éleveurs (forte demande)
- ❖ Valorisation graines de légumineuses : Graines à germer, grains pour semis d'engrais verts ou fourrages

## Innovations territoriales



### **Partenariats céréaliers – éleveurs – viticulteurs – arboriculteurs - maraichers - apiculteurs**

- ✓ Production de fourrages pour les éleveurs
- ✓ Grains pour couvertures hivernales, engrais verts et fourrages
- ✓ Pâturage hivernal en vignes et vergers enherbés
- ✓ Mise à disposition de cultures et couvertures mellifères aux apiculteurs contre services de pollinisation
  - Ressources fourragères pour maintenir et développer l'élevage
  - Impact paysager : Entretien de surfaces pastorales en bordure et à proximité des cultures
  - Augmentation de la biodiversité cultivée
  - Amélioration de la résilience face aux changements climatiques dans une zone particulièrement sensible
  - Optimisation des ressources naturelles dans le cadre d'une économie circulaire